



Obtention de cartes de séjour apres 2eme recepissé

Par **loren**, le **22/08/2013** à **11:25**

bonjour,

J aimerais connaitre le deroulement pour obtenir la carte de séjour apres un 2 eme recepissé de 4 mois.la prefecture ne donne aucune explication et de plus avec mon courrier suivie je n'ai pas eu le formulaire en quoi disant je devais réexpédier mon 2 eme recepissé(photocopie)dois je le faire ou attendre un courrier de cette derniere sachant que mon recepissé ce termine le 09/09/2013.

suis dans l'attente insupportable et l accueil de la prefecture de sarcelles ne m'autorise pas a avoir un r.avec un responsable.

merci de vos reponses sincerés.
laurent

Par **Tisuisse**, le **30/10/2016** à **07:58**

Bonjour,

Sarcelles n'est pas préfecture du département mais une sous-préfecture.

Par ailleurs, le refus est probablement dû au fait que vous avez une OQTF prononcée contre vous et votre mariage n'a pas pour autant annulé cette OQTF. D'où le refus de fonctionnaire de cette sous-préfecture.